

# COMMUNIQUÉ

Canadian Union of Postal Workers  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

377 rue Bank st. Ottawa K2P 1Y3 (613) 236-7238 (613) 563-7861 (fax)

*À l'attention de la personne responsable des affectations*

Le 13 décembre 2016

*Pour diffusion immédiate*

## **Le comité parlementaire recommande le rétablissement de la livraison à domicile, mais passe sous silence la banque postale**

OTTAWA – Le comité parlementaire qui avait pour mandat d'examiner l'avenir de Postes Canada recommande le rétablissement du service de livraison à domicile pour certains des ménages qui ont perdu ce service sous le gouvernement conservateur. Le comité ne fait toutefois pas mention des services bancaires postaux qui, de l'avis de bien des gens, seraient une bonne façon de consolider la rentabilité de Postes Canada.

« Nous sommes heureux de constater que près des deux tiers des ménages qui ont perdu le service de livraison à domicile pourraient le retrouver. Mais nous ne serons pas satisfaits tant que le service de livraison à domicile ne sera pas rétabli partout où il a été aboli. De plus, le comité n'a pas accordé au rétablissement d'une banque postale l'attention que cette idée méritait », affirme Mike Palecek, Président national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP).

Le rapport du comité parlementaire, intitulé « La voie à suivre pour Postes Canada », indique à la recommandation n° 23 que Postes Canada devrait maintenir le « moratoire sur la conversion aux boîtes postales communautaires, et élabore[r] un plan visant le rétablissement de la livraison à domicile pour les collectivités où la conversion a été effectuée après le 3 août 2015 ». Toutefois, à bien des endroits, la conversion a eu lieu avant cette date en 2015 et en 2014. Le Syndicat estime que des centaines de milliers de résidents ayant perdu le service de livraison à domicile ne seraient pas visés par la recommandation du comité.

Selon Mike Palecek, la ministre responsable de Postes Canada lui a dit qu'elle obtiendrait l'étude secrète sur les services bancaires postaux menée par Postes Canada puis supprimée par cette dernière alors que les conservateurs étaient au pouvoir. Le personnel du bureau de la ministre Foote a promis au Syndicat que l'étude serait rendue publique, mais le gouvernement n'a pas tenu sa promesse.

Le groupe de travail chargé de l'examen de Postes Canada a commandé un rapport sur les services bancaires postaux. Il a publié certains résultats prometteurs indiquant que 7 % de la population utiliseraient assurément les services d'une banque postale et qu'une tranche additionnelle de 22 % de Canadiens et Canadiens utiliseraient probablement de tels services. Parmi les Autochtones, 27 % ont indiqué qu'ils utiliseraient certainement les services d'une banque postale, alors que 39 % des entreprises sont favorables à la mise sur pied d'une telle banque. Cette initiative est appuyée par plus de 600 municipalités et, selon un sondage, par presque les deux tiers de la population.

« Nous continuerons d'exercer des pressions pour la mise sur pied d'une banque postale », promet Mike Palecek.

-30-

Renseignements : Kevin Matthews, [kmatthews@cupw-sttp.org](mailto:kmatthews@cupw-sttp.org) ou 613-293-0547

/jylcope225